

**CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR**
16 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 021-282100551-20251202-DELIB_261123-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 26 NOVEMBRE 2025**

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 9
De votants : 15
De représentés : 6

Date de convocation : 18 novembre 2025
Date d'affichage : 02 décembre 2025

N° 25.23

A Dijon, l'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

ETAIENT PRESENTS

Madame Isabelle CHAPUILLIOT,
Messieurs Michel LENOIR, Patrice ESPINOSA, Laurent SCHEMBRI, Patrick CHAPUIS, Guillaume RUET, Hugues ANTOINE et Jean MAREY.

OBJET :
Fixation des taux de cotisation 2026

Pouvoir de Mme TONOT à Mme CHAPUILLIOT

Pouvoir de M. BERTHIER à M. ANTOINE

Pouvoir de M. DELEPAU à Mme GOURMAND

Pouvoir de M. SAUVAIN à M. LENOIR

Pouvoir de M. HOAREAU à M. CHAPUIS

Pouvoir de M. MOLINOZ à M. ESPINOSA

Monsieur Jean-Christophe BOUIN,
agent comptable, présent.

Monsieur LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

Les membres du Conseil d'Administration, sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré :

CONSIDERANT le projet de compte administratif 2025 et le montant prévisionnel des cotisations encaissées au 31.12.2025,

DECIDENT à l'unanimité de fixer les taux de cotisation pour l'année 2026 ainsi qu'il suit :

- **0,80** % de la masse salariale pour les missions obligatoires,

- **0,55** % de la masse salariale pour les missions complémentaires proposées à l'ensemble des affiliés.

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente